

Liste de contrôle pour visa Schengen Séjour de courte durée pour études (moins de 90 jours)

Veuillez soumettre les documents dans l'ordre exact indiqué ci-dessous, sans les agrafer.	Ø	
Formulaire de demande: Complété et signé par le/la requérant/e Le formulaire de demande de visa est gratuit et peut être téléchargé sur le site web: https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/visumantragsformular.html Information importante pour les mineurs (moins de 18 ans) Les deux parents doivent signer le formulaire de demande de visa et les documents supplémentaires suivants sont nécessaires: a) L'acte de naissance légalisé de l'enfant mineur (indiquant le nom des deux parents). Si le document n'est pas en allemand, anglais, français ou italien, une traduction par un traducteur officiel dans l'une de ces langues est nécessaire. b) Copies des passeports des deux parents. c) Lettre de consentement des parents, certifiée par une autorité canadienne si l'enfant voyage seul ou avec un seul parent.		
 d) Les documents judiciaires pertinents, si un seul parent exerce l'autorité parentale. e) Certificat de décès, si l'un des parents est décédé. 		
Passeport valide : ➤ Votre passeport original valide au moins trois mois au-delà du séjour prévu et délivré au cours des dix dernières années. Le passeport doit comporter au moins deux pages de visa vierges.		
Une photocopie de votre passeport (photo, données et pages de signatures uniquement) : Le cas échéant, une copie de vos précédents visas Schengen, y compris les cachets d'entrée/de sortie correspondants.		
Une photo format passeport : Une photo couleur de format passeport européen non attachée au dossier, selon les <u>exigences</u> .		
Preuve de résidence : ➤ Une photocopie de votre preuve de résidence au Canada (carte RP, copiée recto-verso sur une feuille OU permis de travail ou d'études canadien et visa dans votre passeport) valide pour au moins trois mois après la date de retour au Canada.		
Réservation de vol : ➤ Une copie de vos réservations de vol / billets de train confirmés indiquant quand vous entrez dans l'espace Schengen, comment vous vous déplacez et comment vous quittez l'espace Schengen. Le nom du demandeur et le numéro de réservation de la compagnie aérienne / du billet de train doivent être visibles.		
Assurance voyage: Une confirmation de couverture d'assurance-voyage suffisante, contenant tous les renseignements suivants: Votre nom complet et la durée de la couverture, La couverture géographique (généralement « hors province » ou « mondiale »): votre couverture doit être valable pour tous les pays Schengen, Le montant couvert doit être au minimum de CAD 50'000 / Euro 30'000 pour les frais médicaux d'urgence, hospitalisation et rapatriement pour raisons médicales. Les informations générales, telles que les descriptifs de police ou les livrets d'assurance, ne sont pas		
acceptées.		

1

A A A A	Une lettre récente signée par votre employeur, confirmant le poste, le salaire et le maintien de l'emploi après votre retour au Canada (les contrats de travail/offres ne sont pas acceptés). Pour les étudiants, une confirmation d'inscription et une copie de la carte d'étudiant (rectoverso sur une feuille). Pour les travailleurs indépendants, une inscription ou incorporation de votre entreprise, une licence ou les statuts de constitution indiquant votre nom. Pour tous les autres (retraités, pensionnaires etc), des documents prouvant les liens avec le Canada, tel qu'une propriété (copies des factures et des taxes foncières), des investissements, des engagements financiers au Canada, ainsi que la preuve des responsabilités familiales.	
Confirmation du cours		
A	Une confirmation de participation/inscription au cours ou au séminaire, incluant la confirmation du paiement des frais afférents	
Preu	uve de ressources financières suffisantes : Un relevé bancaire personnel canadien des trois derniers mois, indiquant votre nom et toutes les transactions effectuées sur votre compte. Un minimum de 145 CAD par jour est requis (50 CAD pour les étudiants).	
Preu	uve d'hébergement : Une réservation d'hôtel (avec un numéro de réservation) ou une confirmation d'hébergement pour la durée de votre séjour	

10/12/2025/VAN 2